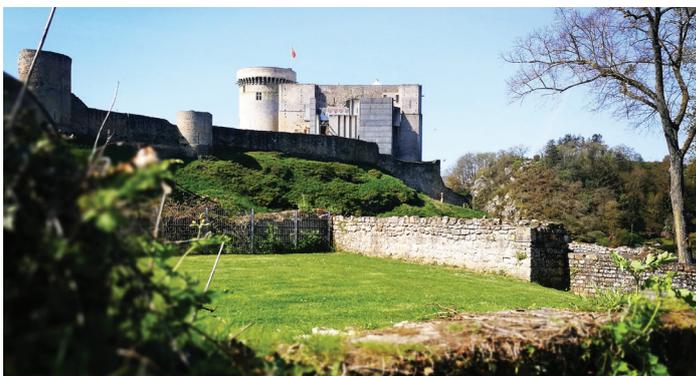




Stratégie Ruralité du Calvados



Sommaire

p. 03

Éditorial

p. 05

Le mot du Préfet du Calvados

p. 06

État des lieux et enjeux de la Stratégie Ruralité du Calvados

p. 09

Faire des territoires ruraux du Calvados les **fers de lance de la redynamisation, de l'amélioration du cadre de vie et de la transition écologique**

p. 15

Renforcer la qualité des écoles en milieu rural,
pour une **jeunesse active et épanouie**

p. 18

Garantir partout sur le territoire calvadosien **un accès efficient aux services publics et à la santé**

p. 21

Placer **la culture et le lien social au cœur des territoires ruraux** du Calvados

p. 24

Le Calvados : **des territoires ruraux connectés**

p. 25

Le Calvados, **un département exemplaire sur la relation de proximité qui unit l'État et les collectivités locales au service de la réussite des projets du territoire**

p. 28

Les Contrats de Relance et de transition écologique

une contractualisation garante du déploiement et de l'irrigation de l'Agenda rural sur l'ensemble des territoires ruraux

L'Agenda rural

faire des campagnes un territoire d'avenir

Pour conforter la redynamisation des campagnes et soutenir les initiatives locales, le Gouvernement a mis en place un plan d'action en faveur des territoires ruraux. Porté par Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, ainsi que Joël Giraud, secrétaire d'État chargé de la ruralité, cet « Agenda rural » a été présenté, à Eppe-Sauvage (59), par Édouard Philippe, Premier ministre, lors du congrès de l'Association des maires ruraux de France, le 20 septembre 2019.

Un tiers de la population française vit en zone rurale

Les territoires ruraux, dans toute leur diversité, abritent un tiers de la population française. Ce sont des espaces d'innovation fertiles, où nombre de citoyens, de professionnels et d'élus participent à la transformation de leur territoire. Souvent éloignés des grands pôles urbains et des zones de chalandise, les ruraux inventent des solutions pour y améliorer leur quotidien et leurs activités. Un dynamisme qui, additionné à la qualité de vie, attirent les Français : 81 % d'entre eux considèrent que vivre à la campagne représente la vie idéale !

“ «Depuis les années 2000, la population rurale augmente plus vite que celle des villes. Des territoires ruraux, particulièrement innovants, attirent entreprises et salariés. D'autres, en revanche, continuent de faire face à d'importantes difficultés. (...) ce plan vise à permettre à chacun de vivre et de travailler là où il habite, y compris à la campagne. Il constitue également un soutien essentiel aux milliers de maires et d'élus locaux qui se battent pour leur commune.»

Édouard Philippe - Premier ministre

L'Agenda rural

un plan d'action en faveur du développement des territoires ruraux et au renforcement de la cohésion territoriale

Numérique, santé, culture, éducation, commerces et services, emploi et activité économique, écologie, déplacement..., le plan d'action en faveur des territoires ruraux que propose le Gouvernement, appelé « Agenda rural », couvre de nombreux domaines. Ils touchent au quotidien des habitants, tant dans leurs activités personnelles que professionnelles, et contribuent à la cohésion sociale et territoriales des zones rurales.

Redynamiser les territoires ruraux par de nouvelles dynamiques d'aménagement territorial



Améliorer la qualité de vie dans les territoires ruraux et l'accessibilité aux services



Développer l'accès à la téléphonie et au numérique



Maintenir et renforcer le tissu économique des territoires ruraux





“ Le mot du préfet

Philippe Court

Préfet du Calvados

Dans le Calvados, l'État s'engage pleinement en faveur de la redynamisation et du développement des territoires ruraux.

L'objectif principal de la Stratégie Ruralité conduite dans le département du Calvados est de permettre aux territoires ruraux de bénéficier de manière pleine et entière, en fonction des spécificités locales, de l'ensemble des 181 mesures contenues dans l'Agenda rural.

La mobilisation de l'ensemble des services de l'État est active et ce dans tous les domaines : la cohésion du territoire, l'éducation, l'accès aux services publics et à la santé, la couverture internet et numérique, le développement de la culture ou encore les domaines économique et d'amélioration de l'habitat.

A l'aune de la crise sanitaire, dont l'ampleur exceptionnelle, a bouleversé notre pays depuis le mois de mars 2020, les enjeux sont d'autant plus grands pour les territoires ruraux.

Grâce à l'ensemble des outils et programmes de l'Agenda rural, qui s'intègre en parfaite complémentarité avec les mesures du Plan France relance, l'État porte et irrigue une dynamique positive avec les collectivités territoriales et les forces vives locales afin de permettre aux territoires ruraux de pouvoir appréhender et faire face aux grandes transitions auxquelles ils sont confrontés, qu'elles soient d'ordre démographique, économique, numérique ou de transition écologique.

Pour répondre à ces enjeux et atteindre nos objectifs, la proximité entre les services de l'État dans le Calvados et les élus est un atout indéniable gage de réussite.

L'État est véritablement à l'écoute des territoires ruraux et de leurs spécificités. Grâce à cette écoute et à cette confiance mutuelle, la mise en œuvre de ces politiques publiques de cohésion territoriale est d'autant plus efficace dans le Calvados.

Le Calvados étant un département qui comprend de multiples aménités rurales, il est de notre devoir de les valoriser, tout d'abord pour rendre plus attractifs et dynamiques ces territoires ruraux et de pouvoir répondre au plus près aux besoins de leurs habitants en leur apportant des services et un cadre de vie de qualité, mais surtout parce que les territoires ruraux constituent l'identité de la France. Notre pays a besoin des territoires ruraux dans tout ce qu'ils peuvent apporter afin de répondre à l'objectif de relance pour construire l'avenir.

Les grands axes de la stratégie Ruralité du Calvados

La nouvelle définition de la ruralité, qui s'attache désormais au critère de la densité de la population en application de la grille déterminée par l'INSEE, permet de mieux rendre compte de l'étendue, de la diversité et de la richesse des territoires ruraux du département du Calvados.

Zonage rural

validé en comité interministériel aux ruralités du 14 novembre 2020

Selon la grille communale de densité

1. Commune en zonage rural

- Très peu dense
- Peu dense

2. Commune hors zonage rural

- De densité intermédiaire
- Très dense



@Observatoire des territoires

La stratégie Ruralité du Calvados s'attache, par la mise en œuvre des différents outils et programmes de l'Agenda rural, à mettre en valeur les aménités du territoire départemental afin de renforcer son attractivité et maintenir son dynamisme.

Les aménités rurales du Calvados sont nombreuses et variées en raison des caractéristiques du département. Disposant d'une bordure littorale comprenant notamment les plages du Débarquement et

les côtes de Nacre et Fleurie, l'intérieur des terres est caractérisée, outre la zone urbaine de l'agglomération caennaise, par des régions naturelles et rurales très variées : du bocage virois en passant par le pays d'Auge, la Suisse normande ou encore la Plaine de Caen, le département dispose de multiples facettes qui en fait toute sa richesse.



Un plan d'actions pour les services au public du Calvados



En dépit de nombreuses aménités rurales, certains territoires ruraux du département présentent des indices de fragilités : variation annuelle de population, indice de vieillissement, revenu médian par unité de consommation, part des jeunes non insérés, taux de pauvreté, ratio des 15/64 ans au chômage/actifs...

En particulier, 4 EPCI du département cumulent des fragilités socio-démographiques. Il s'agit de la communauté d'agglomération Lisieux Normandie ainsi que des communautés de communes de Cœur Côte Fleurie, d'Isigny Omaha Intercom et de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Dès 2018, un schéma département d'amélioration de l'accessibilité des services au public du Calvados (SDAASP) avait d'ailleurs été arrêté conjointement par l'État et le Conseil départemental du Calvados afin de mettre en œuvre un plan d'actions afin de répondre aux besoins du département en la matière, et notamment ceux identifiés dans les territoires ruraux.

Fort de cet état des lieux et de la diversité des territoires ruraux et de leurs besoins, la **stratégie Ruralité du Calvados** se décline en **cinq grandes priorités** axées, pour ces territoires, sur :

- la mise en œuvre de politiques vertueuses d'aménagement du territoire
 - l'accès aux services publics et à la santé
 - l'implantation de lieux de culture et de lien social
- le développement de la couverture numérique et de la téléphonie ainsi de leurs accès
 - l'accompagnement par l'État des projets portés par les collectivités territoriales.



Faire des territoires ruraux du Calvados

les fers de lance de la redynamisation, de l'amélioration du cadre de vie et de la transition écologique

37 c'est le nombre de communes qui ont été retenues au programme **Petites villes de demain.**

Ce programme dédié aux pôles de centralité des territoires ruraux est complémentaire du plan de relance en contribuant au renfort de l'action de l'État en faveur de la cohésion des territoires.



Au niveau national, près de 3 milliards d'euros sur six ans viendront aider ces centres-bourgs à être plus attractifs. Au travers de Petites villes de demain, l'État et les partenaires du programme soutiennent et facilitent les dynamiques de transition déjà engagées dans certains territoires.

Les 37 communes lauréates du Calvados vont pouvoir, sur la base de convention d'adhésion actuellement en cours de rédaction, engager des projets sur la transformation du parc de logements, le maintien et le développement des commerces et des services, l'encouragement à l'adoption de pratiques écologiques comme l'utilisation du vélo, ou encore la valorisation du patrimoine local.

INITIATIVE LOCALE

La commune de Caumont-sur-Aure a été lauréate de l'appel à projet POPSU Territoires.

En lien avec le travail d'un universitaire de Caen, la commune va pouvoir conduire, en complémentarité avec le programme Petites villes de demain, le croisement des savoirs scientifiques et opérationnels afin de mieux connaître ses capacités de transformation et de développement.

POPSU

PLATEFORME
D'OBSERVATION
DES PROJETS
ET STRATÉGIES URBAINES

2 villes labellisées Action Coeur de ville Vire et Lisieux

Le programme Action Coeur de ville s'inscrit pleinement dans la dynamique de revitalisation des villes moyennes en perte de vitesse et marquées par des facteurs de fragilité.

Les élus de chacune de ces deux villes et de leurs EPCI ont travaillé, en concertation avec l'État et les partenaires du programme, dont la Banque des territoires, Action logement et l'ANAH, sur leur projet de territoire afin de mener des actions de revitalisation et de revalorisation concrètes menées autour de cinq axes :

- la réhabilitation-restructuration de l'habitat en centre-ville ;
- le développement économique et commercial ;
- l'accessibilité, les mobilités et connexions ;
- la mise en valeur de l'espace public et du patrimoine
- l'accès aux équipements et services publics

Les conventions ont été signées en septembre 2018. Depuis, des comités de pilotage se réunissent régulièrement afin de mener à bien les actions inscrites et enrichir par l'inscription de nouveaux projets structurants.



Vire Normandie

L'OPAH-RU de Vire Normandie

L'OPAH-RU de la ville de Vire Normandie a été signée le 22 juillet 2020 pour une période de cinq ans.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'action «habitat» de la convention ORT/AVC pour conforter et faire revenir les ménages dans le centre-ville, redonner de la force au tissu commercial et économique et à la vie locale et améliorer la qualité de vie.

Deux enjeux importants ont été identifiés :

- la modernisation des copropriétés de la reconstruction : réhabilitation énergétique, adaptation (dont installation d'ascenseurs), embellissement et cœurs d'îlots, pour rendre ce parc plus attractif et qu'il contribue à la redynamisation «Coeur de Ville»
- la poursuite du traitement de la vacance de longue durée et des immeubles en état médiocre, et de l'habitat indigne

Les objectifs quantitatifs de l'OPAH-RU visent près de 50 logements de propriétaires occupants à rénover, 90 logements de propriétaires bailleurs et 50 lots principaux d'habitations de syndicats de copropriétés à réhabiliter en centre ville.

L'enveloppe réservée de l'ANAH pour les 5 années sur cette OPAH-RU est de plus 1,6 million d'euros.



Lisieux



Faire des territoires ruraux les promoteurs des circuits courts

Afin de développer sur l'ensemble du territoire départemental des Programmes Alimentaires Territoriaux (PAT), l'Etat co-anime avec la chambre d'agriculture un réseau normand des PAT, lui même affilié au réseau national.

L'objectif est d'accompagner les porteurs des PAT, de faciliter leur travail de réflexion, de leur proposer des outils pour avancer dans leurs travaux.

DANS LE CALVADOS



1 PAT est labellisée, celui de Caen Normandie Métropole

3 PAT sont en cours de finalisation

- la communauté d'agglomération de Lisieux Normandie
- la commune de Trévières
- la ville d'Hérouville Saint Clair

3 PAT vont déposer une demande de financement en 2021

- la communauté de communes de Bayeux Intercom (qui intègrera le PAT de Trévières)
- la communauté de communes de Coeur Côte Fleurie
- la communauté de communes de la Vire au Noireau

4 communautés de communes sont actuellement au stade de la réflexion

- la communauté de communes de Cabourg Pays d'Auge
- la communauté de communes de Terre d'Auge
- la communauté de communes du Pays de Honfleur
- la communauté de communes du Pays de Falaise

Développer les mobilités douces dans les territoires ruraux

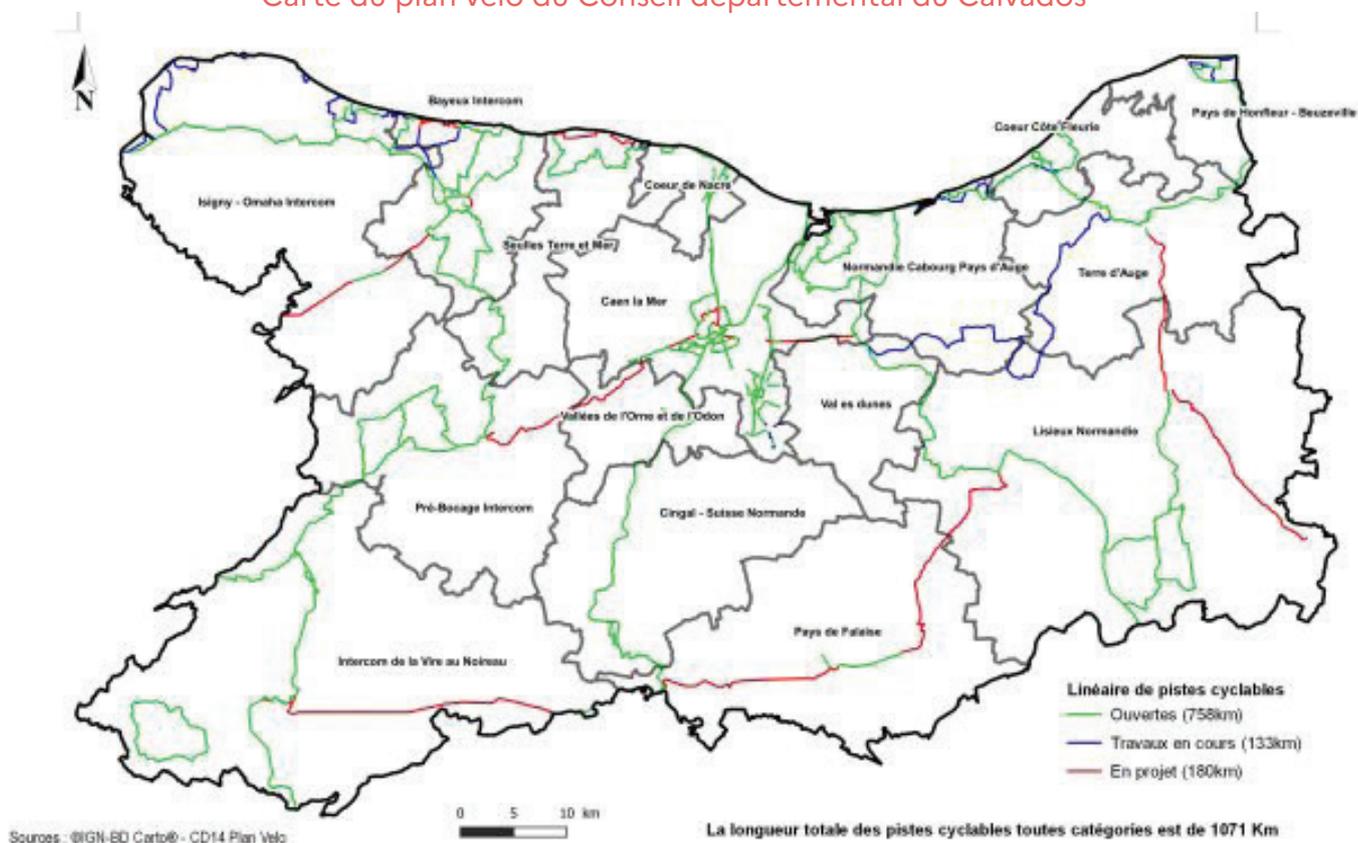
Les voies douces, outre favoriser le recours aux mobilités douces, sont un élément d'attractivité important du territoire. Elles contribuent, en proposant une alternative sécurisée au recours à la voiture, à l'amélioration du cadre de vie des habitants, en particulier dans les territoires ruraux.

Le Conseil départemental du Calvados a développé et mis en œuvre, depuis plusieurs dizaines d'années, un plan Vélo afin de mailler l'ensemble du territoire départemental de pistes cyclables.

Il poursuit notamment le projet phare du « Véloroute maritime » visant à construire un parcours, d'un seul tenant, qui borde les 120 kilomètres de côtes calvadosiennes.

En parallèle, plusieurs collectivités engagent des travaux de création de voies douces, complétant ainsi ce maillage départemental.

Carte du plan vélo du Conseil départemental du Calvados



D'ici 2022, l'achèvement des projets permettra au département du Calvados de comptabiliser plus de **1063 kilomètres de pistes cyclables**.

L'État accompagne et encourage cette dynamique en soutenant les collectivités financièrement par **l'octroi de dotations DETR ou DSIL à hauteur de 40 % du coût global des travaux**.

Un accompagnement spécifique est également réalisé pour résoudre les contraintes réglementaires et permettre ainsi aux projets émergents de voir le jour.

Encourager le développement des véhicules électriques dans les territoires ruraux

Actuellement, **225 bornes publiques** sont réparties sur le territoire dans 159 communes du Calvados.

Elles sont à la disposition de tous les utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables, leur permettant ainsi de disposer d'une borne tous les 15 km environ, placées de façon pertinente près des commerces, services et lieux publics.

Parmi ces 225 bornes : 216 sont à chargement accéléré (jusqu'à 120 km en 1 heure) et 9 sont à chargement rapide tri-standard

(jusqu'à 300 km d'autonomie en 1 heure).

Aujourd'hui, ce réseau public compte plus de 700 utilisateurs.

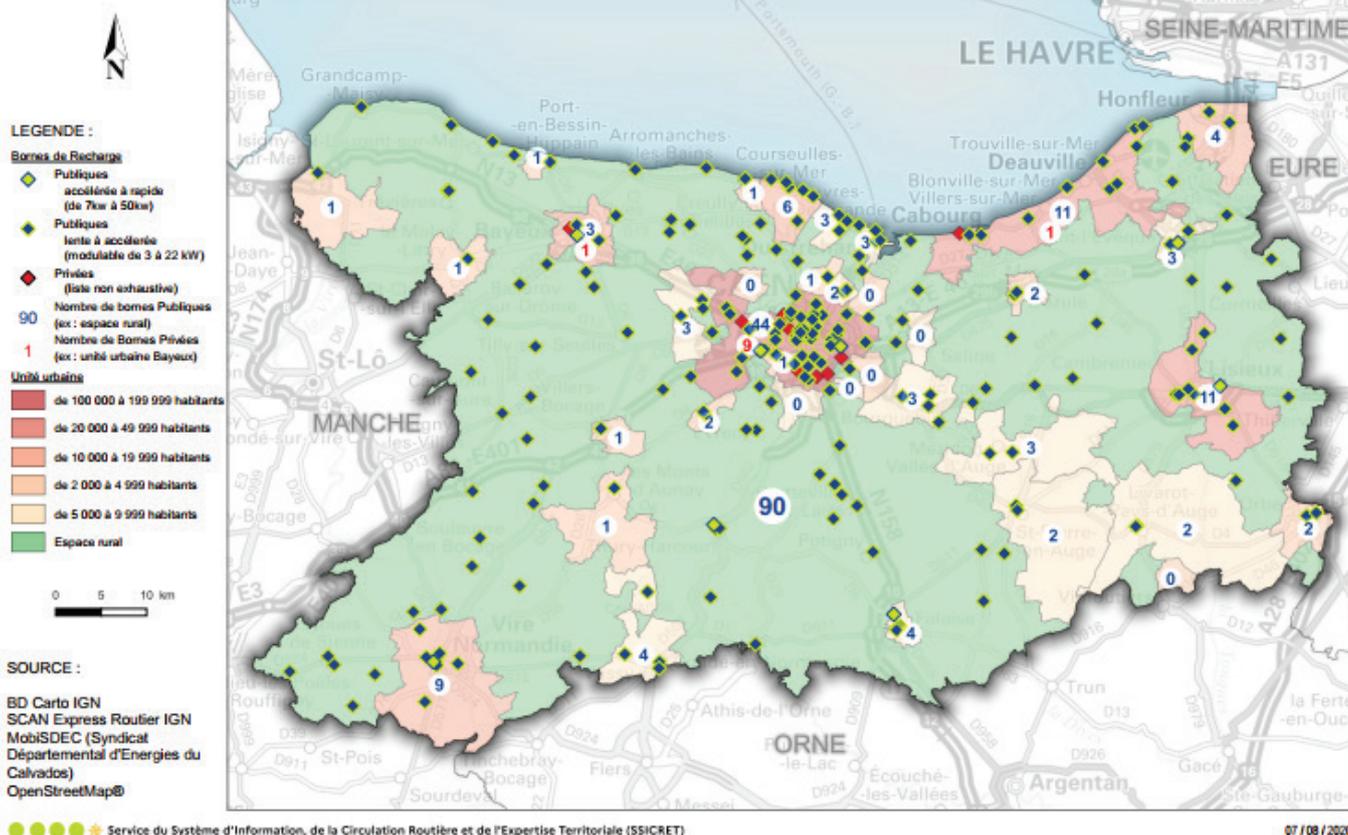
L'État souhaite développer l'implantation de ces bornes électriques, en particulier dans les territoires ruraux, en encourageant les collectivités à se saisir de cette opportunité, en lien avec le SDEC.



PRÉFET DU CALVADOS
Julien Guérin
Jeanne

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Bornes de recharge électrique publiques et privées sur le Calvados

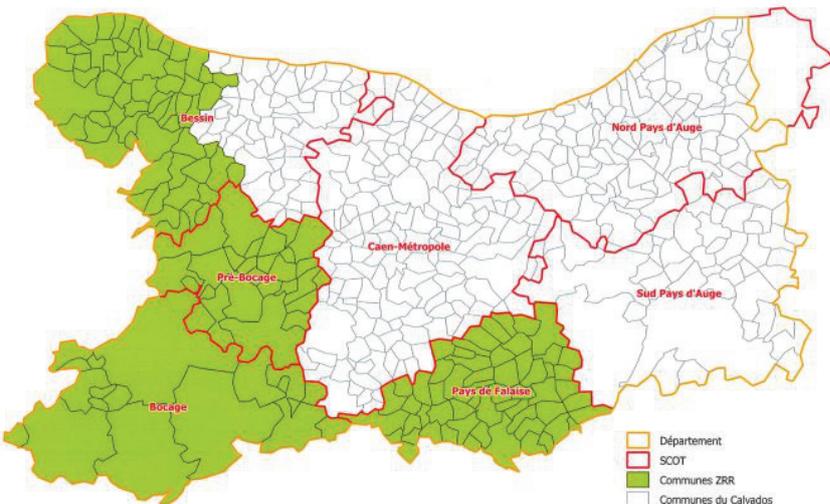


Faire des territoires ruraux des acteurs de la Relance

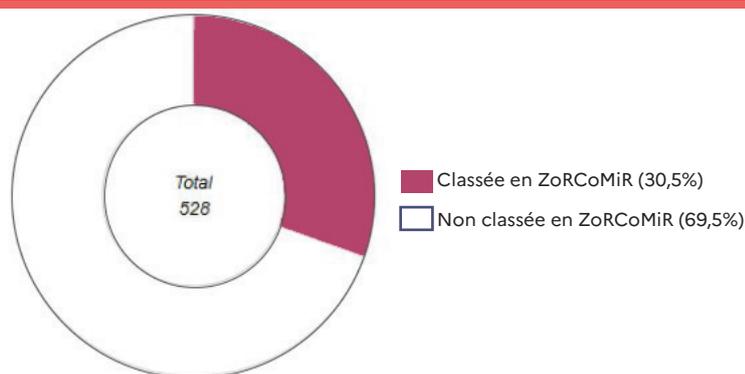
Parmi les mesures du Plan France relance qui bénéficient aux territoires ruraux, il a été décidé une **prolongation des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) jusqu'au 31 décembre 2022**.

Dans le Calvados, ces ZRR couvrent les territoires de quatre EPCI.

En 2020, pour les exonérations de CFE, **42 entreprises** en ont bénéficié, participant ainsi directement et concrètement à la redynamisation économique du territoire.



Par ailleurs, afin de soutenir le commerce de proximité, le nouveau dispositif des **Zones de Revitalisation des Commerces en Milieu Rural (ZoRCoMiR)** concerne **161 communes du Calvados** soit plus de **30 %** des communes du territoire.



Ce nouveau dispositif permet, sous réserve d'une délibération de la commune ou de l'intercommunalité en ce sens, aux commerces de moins de 11 salariés et de moins de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires qui le demandent de bénéficier d'exonérations de cotisation foncière des entreprises (CFE), de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) pour les exercices 2020 à 2023.

Les exonérations sont compensées à hauteur de 33% par l'Etat. Elles ne sont pas cumulables avec les autres exonérations possibles, notamment celles des ZRR (zones de revitalisation rurale).

En 2021, l'État va engager des actions afin d'inciter les collectivités concernées d'adopter des délibérations afin de permettre aux commerces de proximité de pouvoir bénéficier de ce nouveau dispositif.

Renforcer la qualité des écoles en milieu rural

pour une jeunesse active et épanouie

Assurer un accès au numérique effectif dans les écoles des territoires ruraux



@Education nationale

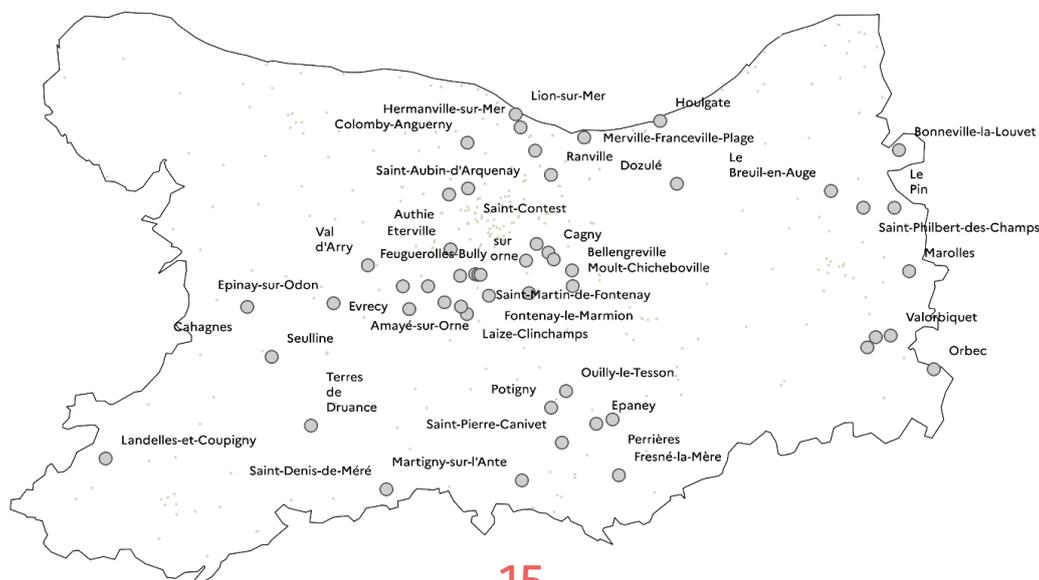
Dans le Calvados, un appel à projet « Écoles Numériques Innovantes et Ruralité » (ENIR) a été ouvert en 2017 (ENIR1) puis renouvelé en 2018 (ENIR2). Les collectivités territoriales concernées ont proposé des projets destinés à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles élémentaires des communes rurales.

L'appel à projet ENIR 2 a remporté un franc succès en 2018 : **58 projets ont vu le jour pour une valeur totale de 608 577 euros, avec un financement de la part de l'État de 294 701 euros.**

L'appel à projet ENIR a été élargi à travers l'appel à projets « Label écoles numériques 2020 ». En décembre 2020, **55 dossiers ont été retenus pour un montant total de 617 009,50 euros.**

En parallèle et en parfaite complémentarité, le Conseil départemental du Calvados renforce depuis 2019 l'équipement numérique des collèges à travers son programme E-Collège.

Collectivités territoriales ayant reçu le "Label écoles numériques 2020"

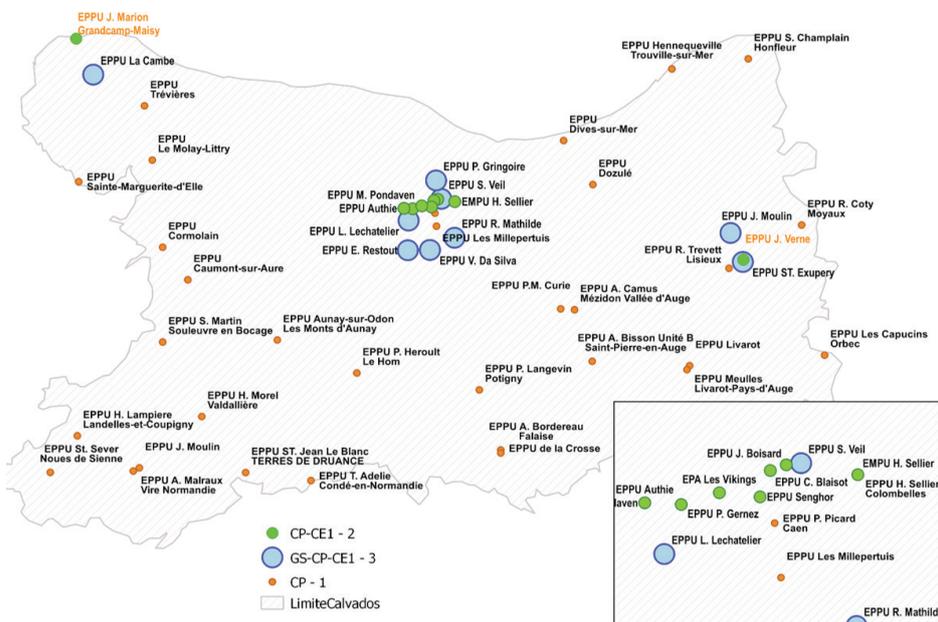


INITIATIVE LOCALE : LE DÉDOUBLEMENT DES CLASSES DE CP DANS LES ÉCOLES DES COMMUNES RURALES DE QUINTILE 1

Afin de garantir à chaque élève de CE1 la maîtrise des savoirs fondamentaux et réduire les inégalités entre les élèves issus de milieux défavorisés et les autres publics scolaires accueillis, outre le déploiement des classes de GS, CP et CE1 dans les écoles situées dans les zones d'éducation prioritaire, le département du Calvados a fait le choix dès la rentrée 2018 de mobiliser des moyens exceptionnels afin de dédoubler les classes de CP dans les écoles des communes rurales relevant du quintile 1.

A la rentrée scolaire 2021, cette mesure qui mobilise des moyens exceptionnels bénéficie à 26 écoles pour 66 classes de CP, mobilisant ainsi 34 emplois.

Les résultats de cette mesure innovante se font déjà sentir et témoignent de sa grande efficacité : **en 2019-2020, les résultats des élèves de ces classes dédoublées de CP ont progressé de 5 points en mathématiques et 6 points en français par rapport aux autres classes non concernées du département.**



EXPÉRIMENTATION LOCALE :

LE DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME DES TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX

Ce programme, qui se déploie actuellement dans 23 territoires pilotes au niveau national **dont celui de la commune de Vire Normandie dans le Calvados**, vise à renforcer les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Il s'agit de trouver pour chacun des solutions appuyées sur une stratégie adaptée aux territoires.

Le Territoire éducatif rural de Vire Normandie repose sur un réseau constitué de 11 écoles, 3 ULIS école, 2 collèges, 1 SEGPA, 2 ULIS collège, 1 lycée général et technologique, 1 lycée professionnel, 2 internats lycée. Au total, 3 201 élèves vont pouvoir bénéficier de cette expérimentation.

Le comité de pilotage du territoire éducatif rural virois s'est réuni pour la première fois en janvier 2021 et a retenu 5 axes prioritaires :

- L'ambition des élèves
- Le continuum temps scolaire/temps périscolaire/temps extrascolaire ;
- Le numérique éducatif ;
- La mobilité ;
- Le développement durable.

Avant fin avril 2021, une convention constitutive du territoire éducatif rural sera signée entre les pilotes du dispositif. Cette convention formalisera les objectifs politiques et éducatifs du projet de territoire ainsi que son plan d'action.

CANDIDATURE LOCALE : UN CAMPUS CONNECTÉ A VIRE NORMANDIE



L'Intercom de la Vire au Noireau a candidaté au début de l'année 2021 à l'appel à projet « **Campus connectés** ». Ce dispositif,

qui vise à soutenir financièrement des tiers-lieux dont les modalités d'enseignement à distance et de tutorat permettront aux étudiants de

dépasser les difficultés sociales ou de mobilité pour poursuivre des études supérieures.

L'État a mené un travail d'accompagnement avec la collectivité dans la construction de sa candidature. L'objectif fixé est d'accompagner, à la fin de l'expérimentation, près de 32 jeunes.

Garantir partout sur le territoire calvadosien un accès efficient aux services publics et à la santé

Les espaces France Services

Dans le Calvados, toutes les conditions étaient réunies pour assurer la pleine réussite du dispositif.

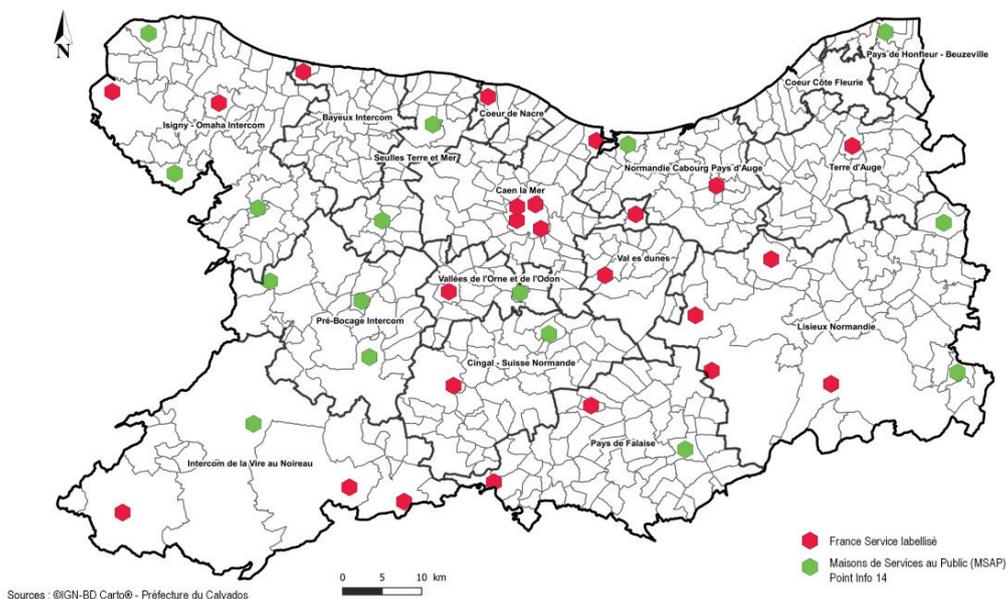
Sur la base de la préexistence de Points Info 14 créés par le Conseil départemental au début des années 2000, l'offre de services publics dans les territoires ruraux a été garantie et enrichie grâce à un accord conclu entre l'État et la collectivité en 2015 permettant la labellisation de ces structures en Maisons de services au public.

Fort de ce maillage et de ce partenariat, au 31 décembre 2020, **24 structures** ont été labellisées en Espaces France services avec un niveau d'exigence départemental supérieur à la Charte nationale.

Afin de renforcer l'accès aux services publics, un travail est actuellement effectué afin de renforcer l'offre partenariale locale en y intégrant le CIDFF, la MDPH, l'URSSAF ou encore le réseau FAIRE « tout pour ma rénov' ».



42 C'est l'objectif fixé du nombre d'Espaces France services labellisés dans le département au 31 décembre 2021, permettant ainsi à chaque habitant du Calvados d'accéder aux services publics à moins de 30 minutes de son domicile.



Faciliter le recours aux services de santé dans les territoires ruraux : le déploiement des pôles de santé libéraux et ambulatoires

Afin de lutter efficacement et collectivement contre la problématique de déficit médical dans les territoires ruraux, une Charte partenariale régionale relative au déploiement des Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires a vu le jour dès 2008 dans l'ex-région Basse-Normandie.

Cette charte rassemblait notamment l'Etat, les organismes publics, les collectivités territoriales, les ordres, des syndicats de médecins ainsi que l'Université.

Cette politique volontariste a permis un aménagement concerté et cohérent en matière d'accès à la santé. Le premier PLSA a été créé à Orbec en 2009.

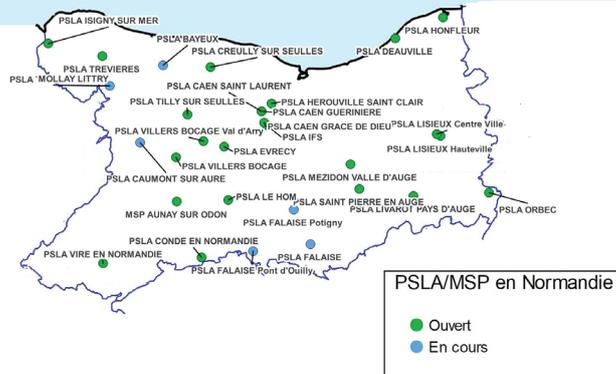
Fort du succès de cette organisation, la charte s'est appliquée à l'ensemble de la Normandie lors de la fusion des régions en 2017.

16 PLSA ont vu le jour partout sur département, qu'ils soient d'initiatives publiques comme privées, et ont démontré tout l'intérêt et l'efficacité d'avoir, au plus près de chez soi, des structures médicales pluri-disciplinaires.

Une nouvelle **charte régionale** doit voir le jour en **2021** suite à une évaluation du dispositif régional engagée en 2020, **pour prendre en compte à la fois de l'évolution des territoires et de l'exercice coordonné des professionnels de santé.**

Structuration des PSLA/MSP

janvier 2021



Aujourd'hui, 18 PSLA sont implantés dans le département, dont 14 constitués en SISA.

Demain, 4 PSLA sur les 5 en projets sont prévus d'être implantés dans les territoires ruraux.

A terme, les PSLA mailleront l'ensemble du département et permettront un accès aux soins pour chaque habitant à moins de 30 minutes de son domicile, à l'image des Espaces France Services.

INITIATIVE LOCALE

Le PSLA de Trévières, Petite ville de demain.

921

C'est le nombre d'habitants de la commune de Trévières

15

C'est le nombre de professionnels libéraux installés au 31 décembre 2020 et proposant une diversité de spécialités médicales.

660 000 euros

C'est le montant de la subvention accordée par l'État à l'EPCI d'Isigny Omaha Intercom afin de permettre la réalisation de ce projet, représentant 50 % du coût total des travaux.



Accroître et amplifier le recours à la Télémédecine dans les territoires ruraux

L'état des lieux sur la Télémédecine dans le Calvados est particulièrement riche. Ces dernières années, après des expérimentations réussies et suite à des appels à projets, la télémédecine a été déployée dans 26 EHPAD du département.

Aussi, la majorité des établissements de santé propose des téléconsultations entre établissements de santé d'abord mais également en direction de publics spécifiques comme les soins pénitenciers.

En complément, 3 dispositifs de télésurveillance à distance sont déployés : patients souffrant d'insuffisance cardiaque, patients sous AVK (anticoagulants) mais également patients souffrant de la COVID-19.

Tous ces dispositifs sont autant de leviers à mobiliser pour permettre l'accès à la santé en milieu rural.

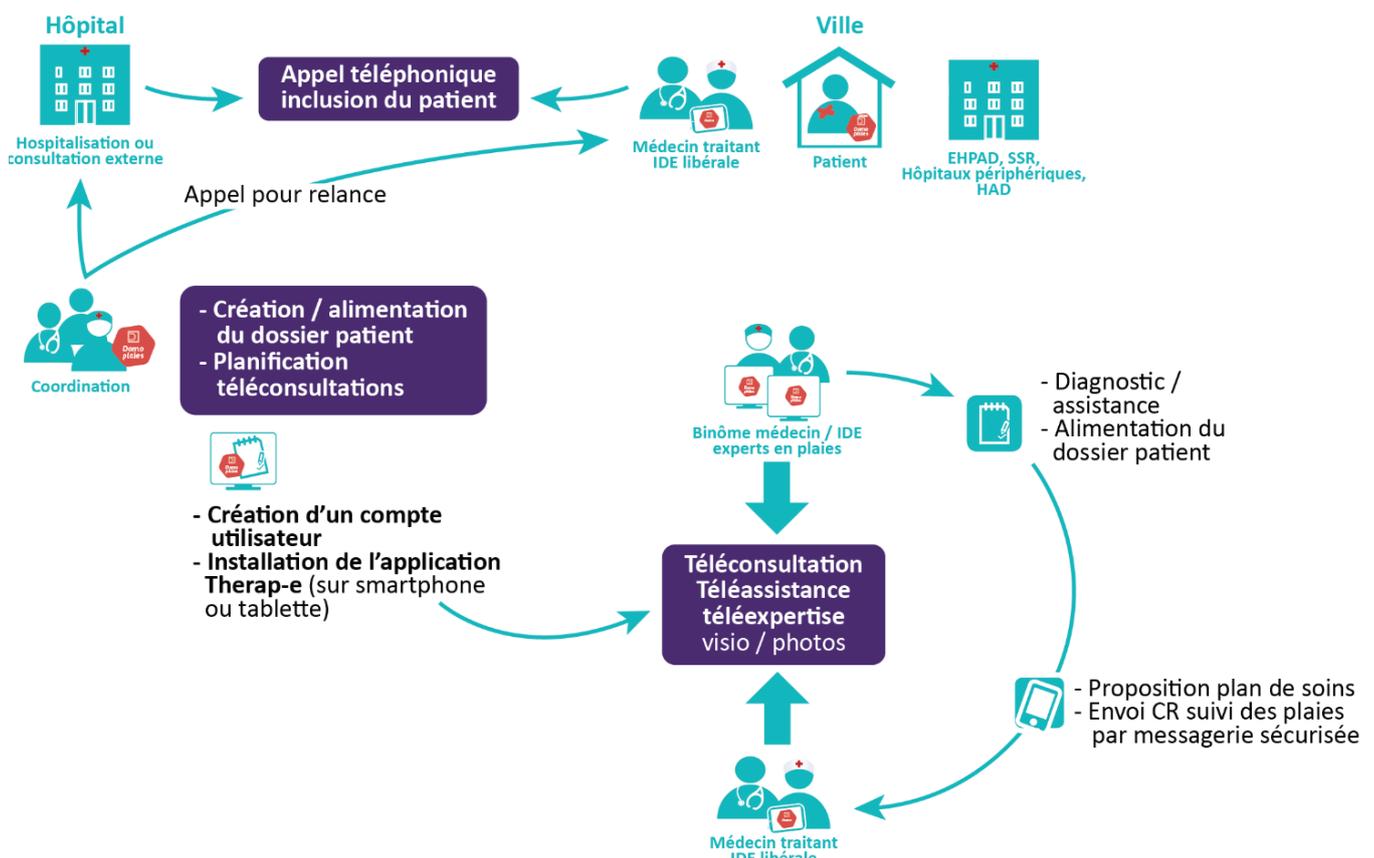
■ En matière de télémédecine, la priorité pour les prochaines années reste de compléter l'équipement des établissements médico-sociaux.

■ Le programme e-parcours a vocation à être déployé d'ici à début 2022 pour équiper les structures de coordination (PTA, MAIA, réseaux et futurs Dispositifs d'Appui à la Coordination - DAC) de systèmes d'information et d'échanges avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux.

Dans le Calvados, 2 DAC se partagent le territoire : Bessin-prébochage d'une part et reste du département d'autre part.

FOCUS

Le dispositif DOMOPLAIES permet à un grand nombre d'EHPAD et d'infirmières libérales d'être en lien avec des infirmières expertes en plaies basées au GCS Normand'e-santé et au sein du CHU de Caen, toutes sous la responsabilité du Pr Domp martin.



Placer la culture et le lien social au cœur des territoires ruraux du Calvados

Initiative départementale

le programme Patrimoine du Calvados

En complémentarité de la convention nationale conclue entre la Fondation du Patrimoine et les ministères de la Cohésion des territoires et de la Culture, une convention a été signée le 15 février 2021 entre l'État et le Conseil départemental du Calvados sur le lancement du **programme Patrimoine du Calvados**, en présence de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Le programme Patrimoine du Calvados consiste en la constitution d'une équipe projet qui réunit les services des deux signataires de la convention ainsi que des représentants de la Fondation du Patrimoine et la Fondation de la Sauvegarde de l'Art français.

Cette équipe projet a vocation à identifier les projets de restauration du patrimoine portés par des collectivités, qu'ils soient immobiliers comme mobiliers, bénéficiant d'une protection au titre de la législation des monuments historiques ou non.

Outre l'accompagnement technique et en ingénierie apporté par l'équipe projet auprès des collectivités, l'État et le Conseil départemental du Calvados se sont engagés à mobiliser respectivement près de 2 millions d'investissement à ces projets chaque année, de 2021 à 2023.

PROJET LOCAL

La restauration de l'abbaye de Mondaye

Grâce au Programme Patrimoine du Calvados, la commune de Juaye-Mondaye, qui comptabilise 666 habitants, a bénéficié au début de l'année 2021 d'une subvention de l'État de près de **325 000 euros** lui permettant de finaliser le plan de financement des travaux de restauration de l'abbatiale Saint-Martin qui participe à l'attractivité touristique de ce territoire rural. **Sans cette subvention, ce projet d'envergure de près de 2,3 millions d'euros n'aurait pas pu être conduit.**



6 millions d'euros

C'est le montant apporté par l'État entre 2021 et 2023 dédié aux projets de restauration identifiés par l'équipe « Patrimoine du Calvados ».

80

C'est le nombre des projets de restauration d'ores et déjà réalisés par l'équipe Patrimoine du Calvados qui pourraient bénéficier du dispositif.

Les Tiers-Lieux

En 2018, Patrick Levy-Waitz rédige le rapport « **Faire ensemble pour mieux vivre ensemble** ». Sa mission a conduit à identifier près de 1800 tiers lieux sur le territoire national.

Le constat est fait qu'il existe un nouveau mouvement d'organisation du travail et d'émergence de projets. Un tiers lieux regroupe trois éléments :

- Un lieu qui couvre tous les possibles (en perpétuel mouvement, capacité d'adaptation aux besoins, mélange des fonctions)
- Un écosystème d'acteurs qui vont ensemble avec bienveillance, curiosité et ouverture vers l'extérieur.
- Des projets ancrés sur le territoire en lien direct avec ses besoins.

Fabriques de territoires

Suite à ce rapport, le programme de labellisation du Gouvernement des Fabriques des territoires a été lancé en février 2020 et deux lauréats ont été retenus pour le Calvados :

- Le WIP à Colombelles
- ECOPIYA à Saint Pierre sur Azif

Les services de l'État œuvrent activement à l'émergence de nouveaux tiers lieux et de têtes de réseaux dans tout le département, notamment en zone rurale. Une équipe de projet Tiers-lieux s'est constituée au sein de la Préfecture du Calvados et est en charge de l'animation du réseau afin de favoriser l'émergence et la mise en réseau de ces structures.



Initiative locale : le forum des Tiers-lieux

L'équipe a organisé en juin 2020 le premier forum départemental des tiers lieux au sein de la préfecture du Calvados auquel étaient conviés les élus et les responsables de tiers lieux, autour de trois ateliers : le modèle économique, le développement d'une communauté, les questions relatives à l'implantation des futurs tiers lieux.

L'Atelier Normand en cours de labellisation du programme Fabriques de territoires dans le Calvados

L'Atelier Normand est un espace partagé et collaboratif de 800m² pour les entrepreneurs de la création et les particuliers.

Sa mission est de permettre aux professionnels et aux particuliers de réaliser leurs rêves de créations grâce à son atelier partagé, ses machines mutualisées, ses espaces dédiés à l'échange et sa communauté.

L'Atelier Normand propose notamment des formations accessibles pour particuliers et professionnels sur des plages horaires allant de 7h00 à 20h00. Pour les particuliers ces formations peuvent être financées par le Compte Personnel de Formation (CPF).

Cette nouvelle Fabrique de territoire dans le Calvados permet de répondre à des transitions

de long-terme en matière de travail, valorise le savoir faire local et participe activement à la création de nouveaux lieux de socialisation au sein des territoires ruraux.

Parmi les 300 Fabriques de territoires labellisées au niveau national, 3 se trouvent à ce jour dans le Calvados.



Les Micro-folies : un tiers-lieu innovant pour porter la culture dans les territoires ruraux



Dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement a réaffirmé sa volonté de déployer 1000 Micro-Folies sur le territoire national à l'horizon 2022, soit environ 70 en Normandie. Dans le département du Calvados, l'objectif est de couvrir l'ensemble des 16 EPCI.

Ce musée numérique, sur lequel peut s'adosser un FabLab ou encore un espace de réalité virtuelle, est un outil innovant pour importer la culture et en faciliter l'accès, en particulier dans les territoires ruraux.

Afin d'atteindre cet objectif d'une Micro-Folies par EPCI, plusieurs actions ont été menées :

- une visio-conférence, le 26 novembre 2020, à destination de l'ensemble des élus du département.
- plusieurs visites de la Micro-folies de Colombelles au sein du WIP.
- des réunions de présentation du dispositif ont eu lieu dans chaque EPCI.

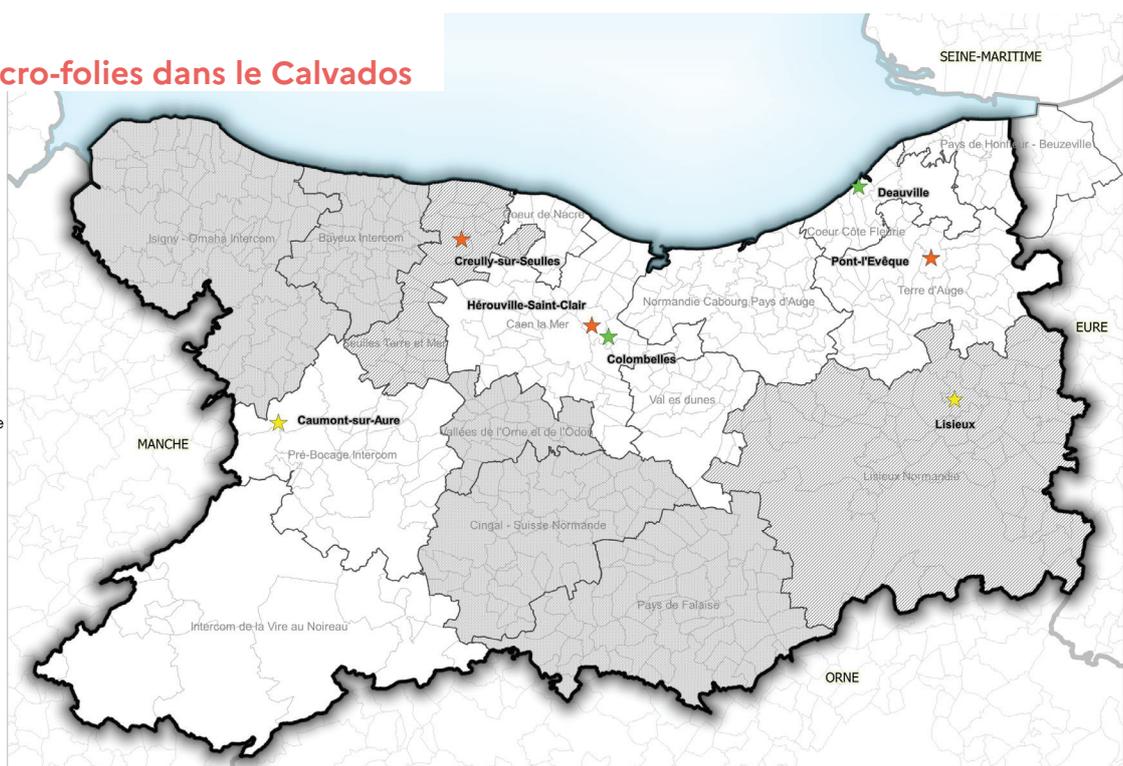
En complément de la subvention annuelle de fonctionnement allouée par le Ministère de la Culture, il a été pris l'engagement que les projets d'investissement menés par les collectivités territoriales pour l'implantation d'une Micro-Folies seront subventionnés à hauteur de 40 % en dotations DETR ou DSIL.

A ce jour, dans le Calvados :

- **2 Micro-folies existent** : Les Franciscaines à Deauville et le WIP à Colombelles.
- **5 collectivités ont un projet en cours** et ont adressé un courrier d'intention au Président de la Villette : il s'agit des communes de Caumont sur Aure, Hérouville Saint Clair, de Pont l'Evêque ainsi que de la Communauté de Communes Seules Terre et Mer et de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie
- Les autres collectivités sont actuellement en cours de réflexion soit sur le lieu d'implantation soit sur l'utilité d'une Micro-Folies mobile.

Maillage des Micro-folies dans le Calvados

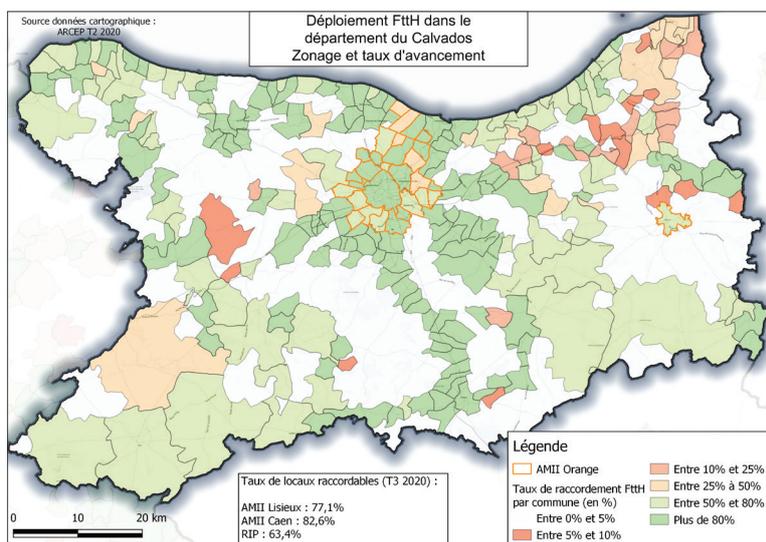
- Micro-Folies :
- ★ Existantes
 - ★ Engagées
 - ★ En projet
- EPCI
- Micro-Folies mobile envisagée à l'échelle de l'EPCI
 - Micro-Folies à l'étude
 - Communes



Le Calvados : des territoires connectés

Les engagements nationaux, c'est 3 objectifs :

- garantir le bon haut débit pour tous dès 2020 (débit > à 8Mbits/s) ,
- le très haut débit pour tous dès 2022 (débit > à 30 Mbits/s),
- une couverture mobile de qualité généralisée d'ici à 2020 (4G -axes de transport).



LA FIBRE : la totalité des locaux du Calvados raccordée en 2023

394 millions d'euros c'est le montant total d'investissement pour la construction du réseau fibre dans le Calvados.

27 millions d'euros c'est le montant de la participation de l'État à ces travaux d'investissement.

70 % des 428 000 locaux à raccorder ont été réalisés au 31 décembre 2020.

> La totalité des locaux raccordés est prévue pour 2023



La couverture mobile

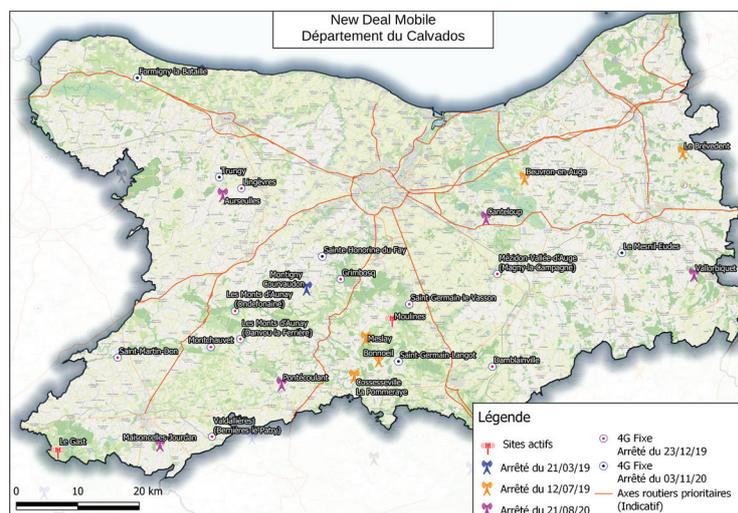
Le Calvados décline territorialement les objectifs nationaux fixés par le Gouvernement :

- généraliser la réception en 4G sur l'ensemble du territoire d'ici fin 2020 ;
- déployer les 5 000 sites de téléphonie mobile dans les zones non ou mal couvertes (dispositif de couverture ciblée/NEW-DEAL) ;
- accélérer la couverture des axes de transport prioritaires d'ici 2020 pour les axes routiers prioritaires, d'ici 2025 pour le réseau ferré régional ;
- améliorer la couverture téléphonique à l'intérieur des bâtiments, (via la voix sur Wifi notamment) ;
- proposer une offre de 4G fixe dans les zones où les débits fixes ne sont pas suffisants.

Le coût total porté par les opérateurs est de **3 milliards d'euros**.

28 c'est le nombre de sites supplémentaires dans le Calvados pour améliorer la couverture mobile depuis 2018.

> Une dizaine de site est attendue au titre de 2021, principalement dans les zones rurales impactées par des reliefs.



Le Calvados, un département où se vit la relation de proximité

qui unit l'État et les collectivités locales au service de la réussite des projets du territoire

Initiative locale : les jeudis de l'accélération

Parce que les collectivités territoriales sont des acteurs essentiels de la relance, le préfet du Calvados a organisé depuis le mois d'octobre 2020 **les Jeudis de l'accélération** au cours desquels les sous-préfets se tenaient à disposition des collectivités pour les aider à lever les freins procéduraux à la réalisation de leurs projets prêts à démarrer ou ayant démarré.

D'octobre à décembre 2020, 36 rendez-vous ont ainsi été proposés aux collectivités situées majoritairement dans les territoires ruraux au cours desquels ont été présentés des projets relevant de la transition écologique, de la rénovation du patrimoine, du développement des lieux culturels, des mobilités douces ou encore de la réhabilitation d'écoles ou de lieux de restauration scolaire.

Dans le prolongement des jeudis de l'accélération, le préfet a souhaité donner plus de lisibilité à l'action de l'État dans le département et aux possibilités de mobilisation de ses services en faveur des collectivités et des usagers.

Ainsi, un questionnaire en ligne, accessible depuis le site internet des services de l'État, permettra de **recueillir les questions et besoins des collectivités en matière d'ingénierie** :

- Les questionnements techniques ou circonscrits seront orientés vers le service adapté,
- Les projets d'ordre plus complexe et/ou transversal, s'inscriront dans un accompagnement plus resserré et pluri-institutionnel via le comité opérationnel de l'« ANCT ».

A l'issue et en fonction des conclusions de ce questionnaire, de nouvelles modalités de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales **seront** dessinées.



La proximité au coeur des relations entre l'État et les collectivités locales

L'action concertée et coordonnée des services de l'État sur l'ensemble du territoire départemental permettent d'assurer un accompagnement le plus complet auprès des collectivités territoriales.

Le préfet et les sous-préfets des arrondissements interviennent régulièrement dans les conseils communautaires des établissements publics de coopération intercommunale afin d'informer l'ensemble des élus du département sur les nouvelles mesures et répondre à leurs questions.

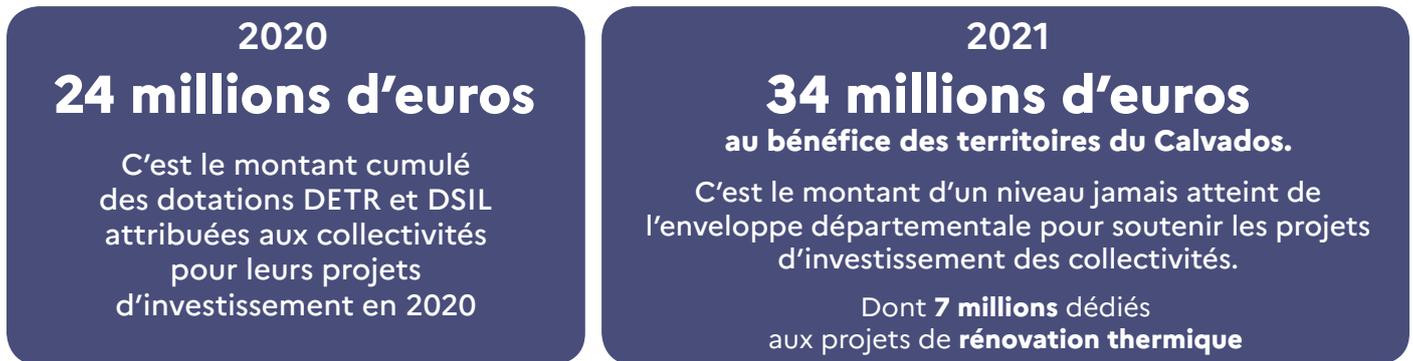
Afin de renforcer cette information aux élus, **une association étroite s'est créée avec l'Union amicale des maires du Calvados**.

Son président a nommé deux référents qui travaillent en étroite collaboration avec le référent ruralité du département afin d'identifier de manière efficiente les besoins des élus des territoires ruraux.

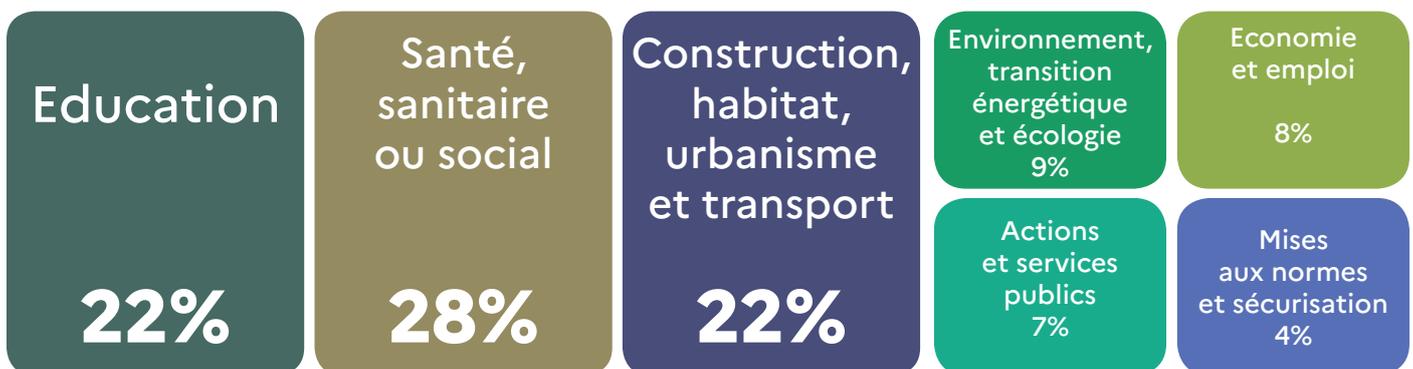


La répartition des dotations à l'investissement

Le soutien financier de l'État au service des projets des territoires ruraux du Calvados



Répartition de l'enveloppe DETR-DSIL 2020 par thématique, en pourcentage



Nombre de projets financés dans les communes, par strate démographique

- de 0 à 499 hab.
- de 500 à 999 hab.
- de 1000 à 1999 hab.
- de 2000 à 4999 hab.
- de 5000 à 9999 hab.
- de 10000 à 19999 hab.
- 20000 hab. et plus





Des dotations de l'Etat au service du dynamisme et de l'attractivité des territoires ruraux

Le soutien financier apporté par l'État aux projets des collectivités locales est notamment apporté aux projets moteurs et innovants dans les territoires ruraux.

A Mézidon-Canon, la Ferme du Breuil, élément du patrimoine historique et architecturale locale, est implantée dans le poumon vert de la commune située à proximité de la mairie et d'une gare ferroviaire qui va bénéficier d'une requalification lancée en partenariat avec l'EPF et le Conseil Régional de Normandie.

En 2021, la Ferme du Breuil va faire l'objet d'une complète réhabilitation afin de proposer

une mutualisation de services aux habitants de la commune ainsi qu'à ceux des territoires environnants en accueillant, sur un même site, plusieurs équipements tels qu'un centre de loisir, des salles de réunion, d'une médiathèque ainsi qu'une école des Arts.

Ce projet, porté conjointement par la commune de Mézidon Vallée d'Auge et la communauté d'agglomération de Lisieux Normandie, a bénéficié, outre de l'accompagnement des services de l'État dans l'obtention des autorisations requises, d'un **soutien financier à hauteur de 800 000 euros.**

A Potigny : la Maison des loisirs verra le jour en 2021

Dans cette commune de 2 248 habitants, la maison de la culture et des jeunes, construite dans les années 1970, était vétuste et nécessitait de lourdes réhabilitations.

Afin de donner aux habitants un équipement fonctionnel et adapté aux besoins du territoire, la commune de Potigny a conduit le projet de la Maison des loisirs visant à accueillir la maison de la Jeunesse et de la culture ainsi qu'un relai d'assistantes maternelles, équipement jusqu'alors inexistant sur ce territoire.

Outre l'accueil des enfants et des jeunes entre 3 et 15 ans, la trentaine d'associations recensées y aura également accès.

Essentiel pour faire vivre la cohésion de ce territoire rural et y développer une approche inter-générationnelle, cet équipement a obtenu un soutien financier de l'Etat par l'attribution d'une subvention de plus de 288 000 euros en 2018.

Les travaux étant bientôt terminés, participant ainsi pleinement à l'objectif de relance, la Maison des loisirs ouvrira ses portes à l'été 2021.



Les Contrats de Relance et de transition écologique

Une contractualisation garante du déploiement et de l'irrigation de l'Agenda rural sur l'ensemble des territoires ruraux

De nouveaux contrats de territoires

vont se construire au premier semestre de l'année 2021

Dans le Calvados, chaque président des 16 établissements publics de coopération intercommunale a affirmé le vœu de conclure avec l'État un Contrat de Relance et de Transition écologique à l'horizon du 30 juin 2021.

Des lettres d'engagement ont été signées afin de formaliser cette nouvelle démarche de contractualisation en janvier 2021.

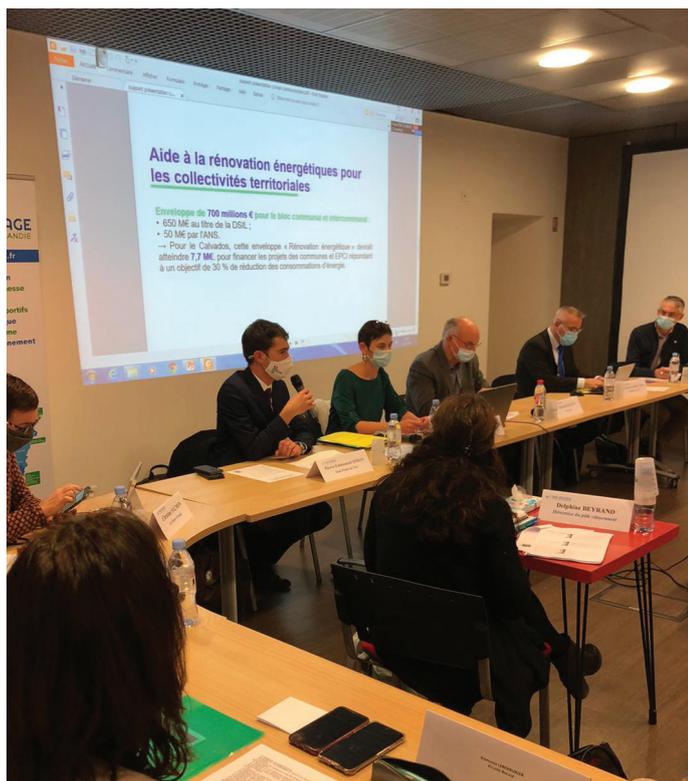
Ces CRTE permettront d'inscrire le projet du territoire de l'EPCI au regard des quatre transitions majeures auxquelles il est confronté : démographique, économique, numérique et de transition écologique.



En particulier dans les territoires ruraux du département du Calvados, et en fonction des spécificités locales, les mesures de l'Agenda rural et les axes de la Stratégie Ruralité du Calvados seront inscrites dans les CRTE ainsi que celles du Plan France relance, traduites par des fiches actions, afin que l'ensemble de ces dispositifs puisse bénéficier à ces territoires en contribuant à son développement et à sa redynamisation.

Le CRTE qui va être construit entre l'État et chaque EPCI en lien avec l'ensemble des partenaires locaux, a vocation à être un **contrat socle** qui va intégrer l'ensemble des contrats locaux existants afin de simplifier le paysage contractuel liant le territoire avec l'État.

Chaque CRTE aura un **volet dédié à la coopération inter-territoriale**, essentielle à la cohésion des territoires du Calvados.





PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



@préfet14



Préfet du Calvados



@préfet14



Préfecture du Calvados